



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 24 octobre 2023

CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF : UN HOMMAGE A L'ALTRUISME ET LA DÉTERMINATION

Lundi 23 octobre 2023, Hervé Demai, secrétaire général de la préfecture du Cantal a présidé la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Dans le département du Cantal, plus de 35 000 bénévoles interviennent au sein de plus de 4 000 associations. Ces personnes impliquées dans le mouvement associatif, consacrent très souvent plusieurs jours de la semaine à faire vivre le projet associatif, dans de nombreux domaines : l'éducation, la culture, le sport, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs, l'aide humanitaire, etc.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif récompense un engagement continu et durable des bénévoles faisant vivre les projets associatifs, qui contribuent au vivre-ensemble.

Au-delà d'une simple distinction honorifique, les services de l'État soutiennent la vie associative au travers du fonds de développement de la vie associative.

Créée en 1969, cette médaille a pour objectif d'honorer les bénévoles qui oeuvrent pour porter les valeurs du sport et de l'éducation populaire, ou pour favoriser l'accès aux loisirs éducatifs et à l'éducation non formelle. En 2013, le terme d'engagement associatif a été ajouté pour affirmer cette volonté de soutenir tous les champs de la vie associative.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

Cette distinction honorifique comporte trois échelons : bronze, argent et or. Les candidats doivent justifier d'une ancienneté d'états de services bénévoles :

- 6 ans pour l'échelon de bronze,
- 10 ans pour l'échelon argent,
- 15 ans pour l'échelon or.

Aujourd'hui ce sont **28** bénévoles qui ont été décorés pour l'ensemble de leurs actions dans des domaines aussi variés qu'importants se faisant ambassadeurs des valeurs de la République.

Les médailles décernées aujourd'hui se répartissent ainsi :

- 2 lettres de félicitation
- 3 médailles d'or
- 4 médailles d'argent
- 19 médailles de bronze

Les récipiendaires du 23 octobre 2023 décorés dans le Cantal :

OR	ARGENT	BRONZE	LETTRES DE FÉLICITATION
Philippe Serieys Michel Parro Guy Batifoulier	Jeannette Blanqui Bernard Colle Carole Courbou Roger Hautemayou	Laurent Martres Frédéric Bavay Jean-Paul Richez Pierre Casagrande Cédric Lallé Ginette Combes Colette Baduel André Carteau Hervé Blanc Marie-Jeanne Delord David Auzolle Michel Bromet Yoann Lebras Hervé Lagarde Daniel Ducheix Bernadette Vendries Bruno Grasset Antonin Martres Anne-Marie Malgouzou	Catherine Gibelin David Calmon

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC